

# Programme des subventions énergétiques 2025

Valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les citoyens en résidence primaire

## Formulaire de demande

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone..... Mail.....  
IBAN.....

Je souhaite obtenir une subvention pour (veuillez cocher ce qui convient)

**Installation d'un chauffe-eau thermodynamique (remplacement d'un boiler électrique)**

Veuillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention.

**Installation solaire photovoltaïque et thermique**

Veuillez transmettre à la commune un formulaire d'annonce présentant votre installation. La commune de Morlon offre les émoluments communaux.

**Changement de fenêtres**

Veuillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention.

**Robot tondeuse**

Veuillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

**Borne de recharge pour véhicule électrique**

Veuillez transmettre à la commune une copie de la facture, la demande de raccordement technique (DRT) signée par le gestionnaire de réseau ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

**Remplacement des chauffages fossiles et chauffages électriques**

1. Une analyse préliminaire peut être effectuée par notre prestataire. Veuillez prendre contact directement avec Monsieur Olivier Boschung de GESA au 026/919 23 23.
2. En cas de réalisation, veuillez transmettre à la commune une copie de la facture ainsi que vos coordonnées bancaires pour le versement de la subvention

**Conseil au Programme Bâtiment**

Une analyse préliminaire peut être effectuée par notre prestataire. Veuillez prendre contact directement avec Monsieur Olivier Boschung de GESA au 026/919 23 23.

## **Attention**

- La demande doit être effectuée dans les 6 mois suivant la fin des travaux. Pour les travaux nécessitant un permis de construire, le dossier doit être clos dans l'application FRIAC.
- Ces subventions seront allouées au maximum jusqu'au montant budgété pour 2025.
- L'ordre de l'octroi des subventions suivra l'ordre de réception des demandes complètes
- Ce programme est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Date .....

Signature.....